ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 15 mai 1900 (25 Floréal An 108 de la République). 135e jour de l'année. 55e jour du printemps. 1er jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 21 ; coucher à 7 h. 32.
Lever de la lune à 5 h. 49, soir ; coucher à 4 h. 33 mat.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 14 mai.
Baromètre à 2 heures du soir : 755 millim. (variable).
Baisse depuis la veille : 3 m/m.
Thermomètre à 8 heures du matin : 1° au-dessous ; à 2 heures de l'après-midi : 13° au-dessus.
État du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Nord-Nord-Est, fort.
Temps probable pour aujourd'hui : Incertain.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique aisément : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

LE NOUVEAU CONSEIL

Aux termes de l'article 49 de la loi municipale du 5 avril 1884, les Conseillers municipaux prennent rang dans l'ordre du tableau déterminé, même quand il y a des sections électorales comme à Roubaix : 1° par la date la plus ancienne des nominations, 2° entre conseillers élus le même jour, par la plus grand nombre de suffrages obtenus, 3° et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Le Conseil municipal de Roubaix se trouve donc composé ainsi :

Scrutin du 6 mai

Vandeputte Henri, tourneur en fer, rue Four-long, le 1er septembre 1851, 3[illegible] voix.
Morel Aimé, apprêteur, né à Roubaix, le 11 octobre 1855, 2693 voix.
Lepers Achille, tisserand, né à Roubaix, le 15 septembre 1855, 2696 voix.
Benève Adolphe, maréchal-ferrant, né à Roubaix, le 5 mai 1821, 2687 voix.
Kimpe Henri, dresseur, né à Wattrelos, 7 novembre 1859, 2680 voix ;
Nys Charles-Auguste, tisserand, né à Roubaix, 30 mars 1858, 2682 voix ;
Willart Jean-Baptiste, tisserand, né à Roubaix, le 15 septembre 1855, 2680 voix.
Dharidin Achille-Edouard, boulanger, né à Roubaix, le 14 mai 1854, 2549 voix ;
Carpentier Achille, dresseur de chaînes, né à Roubaix, le 8 août 1850, 2514 voix ;
Carpentier Louis, fileur, né à Roubaix le 2 octobre 1858, 2518 voix ;
Stienne, Charles, tisserand, né à Croix le 2 mai 1862, 2504 voix ;
Wautremez Henri, fileur, né à Remmont le 5 juillet 1872, 2512 voix.
Van Waetherke Ivo, tisserand, né à Roubaix le 24 mars 1872, 2490 voix.
Vaillant, Florin, tisserand, né à Roubaix le 28 novembre 1869, 2422 voix.
Carette, Henri, tisserand, né à Roubaix le 11 janvier 1866, 2270 voix.
Mulot Pierre, fougeron, né à Lambersart (Finistère) 4 septembre 1850, 2[illegible] voix.
Boussel Edouard, fabricant, né à Roubaix le 4 avril 1852, 2[illegible] voix.
Motte Eugène, industriel, né à Roubaix, le 13 décembre 1860, 2178 voix.
Toulemonde Emile, fileur, né à Leers, le 25 avril 1855, 2165 voix.
Soyez Gilbert, secrétaire de la Chambre de commerce, né à St-Gérand-le-Puy (Allier) le 12 janvier 1850, 2161 voix.
Lefebvre Jean-Baptiste, cultivateur, né à Wambrechies-Bas, le 20 novembre 1847, 2[illegible] voix.
Destombes Georges, pharmacien, né à Roubaix, le 10 novembre 1850, 2141 voix.
Motte Edouard, manufacturier, né à Roubaix, le 20 février 1847, 2120 voix.
Lepoutre Charles, docteur en médecine, né à Wervicq-Sud, le 6 mai 1855, 2110 voix.
Hespel Henri, menuisier, né à Annappes, le 11 octobre 1855, 1924 voix.
Pontier Charles-Séraphin, menuisier né à Estaimbourg, le 15 juin 1852, 1910 voix.
Lhermitte, tisserand, né à Roubaix le 7 janvier 1856, 1860 voix.
Delsenne Joseph, fileur, né à Roubaix, le [illegible] 1855, [illegible] voix.
Dubreucq Louis, tisserand, né à Roubaix, le [illegible] 1855, [illegible] voix.

Scrutin du 13 mai

Toutelemonde Pierre, fabricant, né à Tourcoing, le 1er décembre 1855, 2[illegible] voix.
Dupuis Louis, teinturier, né à Lers, le 14 juillet 1855, 2[illegible] voix.
Lemaire Alfred, retordeur, né à Roubaix, le 1[illegible] 1855, [illegible] voix.
Coulon Alfred, tisserand, né à Tourcoing, le 5 août 1855, 2300 voix.
Vandenbulcke Jules, employé, né à Halluin, le 15 février 1855, 2[illegible] voix.

***

S'étant vu opposer l'Epeule le doyen Henri Carette qui serait en tête du plébiscite, comme ayant obtenu 2541 voix dans la troisième section.

Le doyen du Conseil municipal est notre ami, le citoyen Louis Carpentier. Vivement ensuite, M. Cousin et le citoyen Lepers.

Le membre le plus jeune est le citoyen Wautremez.

Quinze membres faisaient partie du Conseil sortant.

BERTRAND ET RATON

Un de nos amis, nous faisait cette remarque assez juste, que depuis six ans, Chatteleyn et Deschamps avaient employé toutes leurs forces, et s'étaient démenés comme de vrais diables, pour organiser l'union catholique sociale et patriotique, en vue du triomphe municipal.

Chatteleyn, même qui compte tant de sympathies parmi ses clients, les magistrats ou ses confrères, avait parachevé l'œuvre en enfantant du sectionnement, qui dévora son père.

A quoi tous ces efforts ont-ils abouti : à faire élire deux illustres inconnus, Cousin et Bayart.

C'est plutôt maigre comme résultat ! Il est vrai qu'on peut ajouter M. Bayart aux deux seigneurs dont nous venons de parler, mais celui-là, ça compte si peu...

Pauvre Deschamps, sacrifié à Cousin.

Pauvre Chatteleyn dont Bayart a pris la place.

Voirie municipale. — Par arrêté en date du 14 avril M. le Préfet du Nord a approuvé le classement, le règlement des alignements, la fixation du nivellement et la mise en bon état de viabilité de l'Avenue Linné, à ouvrir entre la Place de la Justice et la rue d'Hem prolongée.

Le maire de Roubaix a pris également un arrêté, en date du 2 mai, par lequel il décide que le plan des alignements de la dite avenue Linné sera déposé pendant un mois au secrétariat de la mairie pour que les habitants puissent en prendre connaissance.

Prime en nature aux indigents. — L'exposition annuelle des primes en nature, destinées aux ménages ouvriers les mieux tenus sera ouverte à l'ancien collège, du dimanche 13 au samedi 19 mai inclusivement, de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

La distribution en sera faite publiquement le dimanche 20 mai, à 4 heures précises, dans le même local.

Vol de bijoux. — Nathalie Deplechin, 18 ans, demeurant rue de l'Epeule, 155, s'est présentée chez M. Liévin Wartel, bijoutier, rue de Mouvaux, pour examiner des bijoux. Tout en faisant son choix, la jeune fille a volé une alliance en or, valeur 10 fr. 50.

Elle a été arrêtée et écrouée au poste du 1er arrondissement.

Fracture d'un poignet. — Samedi dernier, dans la soirée, Alfred Houte, marchand de poissons, demeurant rue des Fossés, est tombé dans la rue de Barbieux, et s'est fracturé le poignet droit.

Après avoir reçu les soins du docteur Delattre, le blessé a regagné son domicile.

Vol d'une cage. — M. Guillaume Verstraeten demeurant rue Henri Regnault, a déposé plainte, au commissariat du 2e arrondissement, parce qu'on lui a enlevé une cage enfermant un pinson.

Découverte d'un fœtus. — Un paquet contenant un fœtus de quatre mois a été découvert par des enfants, dimanche après-midi, sous des planches dans un terrain vague situé à l'angle du boulevard de Cambrai et de la rue Mirabeau.

Le cadavre qui avait été déposé au poste de la rue des Arts, a été transporté hier après midi, vers 4 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Trouvaille. — Une botte de coton filé a été trouvée dimanche, rue des Fleurs, elle a été déposée au poste central, où son propriétaire peut la réclamer.

Société de gymnastique l'« Ancienne ». — Dimanche dernier se sont disputés, dans le local de l'Ancienne les championnats de saut à la perche et de saut combiné pour les membres actifs de la société.

Les résultats obtenus ont prouvé l'excellente forme dans laquelle se trouvent déjà les gymnastes de l'Ancienne au début de la saison, et font espérer de nombreux succès de l'année.

Nous donnons ci-dessous le classement des lauréats pour ces deux catégories.

1° Saut à la perche : 1er prix, Henri Bettremieux, 2 m. 85 ; 2e Désiré Legé, 2 m. 80 ; 3e Félix Ghysels, 2 m. 75.

2° Saut combiné : 1er prix, Léon Lernould, 2 m. longueur, 1 m. 60 hauteur ; 2e Henri Bettremieux, 2 m. longueur, 1 m. 55 hauteur ; 3e Henri Moerman, 2 m. longueur, 1 m. [illegible] hauteur.

Les rentes des travailleurs. — Le 28 avril un accident est survenu chez Motte et Blanchot, boulevard Beaurepaire.

Hermant Sophie, sangleuse, rue Louis Decottignies, a fait une chute ; il en est résulté un pied-bot au genou.

Le docteur Rousseau a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez J. Vanoutryve, boulevard d'Armentières.

Lelièvre G.-B. manœuvre, âgé de 50 ans, demeurant rue de Naples, 14, a reçu un rouleau sur le pied.

Le docteur Picquet a déclaré 12 jours d'incapacité de travail.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 11 mai 1900

NAISSANCES. — Georges Gilis, rue Boileau, 42. — Eugène Leclercq, rue Lazare-Maskens, 19. — Maurice Dupuis, rue de l'Epeule, 11. — Lucien Bonte, rue Gustave-Delaporte, 12. — Henri Delattre, rue de Beaurepaire, 100. — Marie Stichelbaut, rue Neuve, 24. — Suzanne Carton, rue de Lannoy, 21. — Raymond Lepoutre, rue de Sébastopol.

DÉCÈS. — Cécile Baert, 2 ans, rue Louis Hage. — Jules Vandenbulcke, 2 ans, rue Desmettre. — Louis Rio, rue de l'Epeule, 24. — Vincent, 9 ans, rue Amelle Hospel, 76 ans, rentier. — Hortense Masclaux, 2 mois, rue de Barbieux. — Antoine Sonnet, 2 ans, rue Daudemon, 9. — Clément Toque, 3 mois, rue d'Isly, impasse du Nord.

TOURCOING

Tombola de l'Association des Dames charitables. — Les lots attribués aux numéros suivants sortis ors du tirage du 3 mai n'ont pas encore été réclamés :

411, 539, 569, 785, 891, 896, 1120, 1127, 1199, 1371, 2041, 2143, 2199, 2263, 2290, 2710, 2782, 3116, 3178, 3509, 3604, 3810, 3726, 3861, 4202, 4228, 4283, 4368, 4706, 4987, 4945, 5043, 5082, 5245, 5260, 5497, 7081, 7258, 7320, 8535, 8586, 8818, 8847, 8880, 8921, 9023.

9040, 9058, 9073, 10005, 10021, 10060, 10088, 10138, 10181, 10[illegible], 11[illegible]0, 12[illegible]3, 12570, 12[illegible]8, 13000, 13238, 13[illegible], 1[illegible]2.

On peut se présenter tous les jours, dimanches exceptés, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, pour les réclamer à l'école de la rue du Calvaire.

Les lots non réclamés pour le 1er juin seront repris à l'œuvre.

Blessé grièvement. — Un domestique de M. Bervillé, rue de l'Alma, 18, nommé Bervillé Jacques, âgé de 22 ans, conduisait hier vers 5 heures et demie du matin, une trieuse chargée de poutres, quand, voulant se diriger pour le passage du tir électrique rue de Mouscron, il fut violemment jeté à terre.

Relevé sans connaissance le blessé reçut les soins du docteur Desrousseaux qui ordonna son admission à l'Hôpital-Wattrelos.

On craint une fracture du crâne et une lésion de la hanche droite.

Le blessé a de nombreuses blessures à la figure et aux deux jambes.

LE NORD

LILLE

LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Une conférence pratique sur la loi du 9 avril 1898 sera faite mercredi prochain, à 8 heures très précises, dans la salle du 1er étage du café de la Bourse, Grande-Place, 14, par M. A. Lichtenhahn, directeur de la société d'assurances mutuelles fondée par les groupes de l'Alimentation parisienne.

Un honorable conférencier, qui a déjà traité avec succès cette question dans de nombreuses villes de France notamment à Lyon, Marseille, Bordeaux, etc., et qui doit également traiter ce même sujet à Roubaix, le lendemain, se propose d'expliquer à ses auditeurs la différence qui existe entre le droit commun et le régime du risque professionnel établi par la loi nouvelle. Après avoir démontré que cette loi est, à son avis, applicable aux commerçants de l'Alimentation, il leur fera la comparaison des multiples moyens de se mettre à couvert de ses conséquences. Patron assuré, bourse commune, assurance par l'Etat, compagnies à primes fixes, syndicats de garanties, mutuelles.

Tous les petits commerçants et spécialement ceux des diverses branches de l'Alimentation, ont donc le plus grand intérêt à assister à cette conférence, à laquelle ils sont expressément invités, ainsi que MM. les Agents des Compagnies qui voudraient y prendre la parole contradictoirement.

TRISTE ACCIDENT

au Pont de Canteleu

Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, deux hommes, les sieurs Victor Girault âgé de 30 ans et Julien Reynaert, âgé de 32 ans tous deux hommes de peine et demeurant rue de la Vignette, 24, avaient projeté de faire une partie de bateau, ils monterent dans une barque légère, appelée « périssoire » quai de l'Ouest, et se dirigèrent du côté de Canteleu.

A peine atteignaient-ils le pont de Canteleu que tout à coup le frêle esquif chavira et les deux promeneurs tombèrent à l'eau.

Des mariniers qui passaient en ce moment avec l'aide du sieur Romain, demeurant avenue du Colysée, parvinrent avec bien de la peine à retirer sain et sauf le sieur Victor Giraudt.

Quant à Julien Ryngaert qui ne savait pas nager, il a coulé à pic et n'est pas reparu.

Malgré d'actives recherches faites par les mariniers, le cadavre n'a pu être retrouvé que dans la soirée.

Le corps a été transporté à la Morgue.

Grave accident de voiture. — Hier, vers neuf heures du matin, un chauffeur, Louis Bouziat, âgé de 25 ans, rue des Rogations, employé à la Compagnie des Vidanges Lilloises, reconduisait un fourgon au dépôt, situé au chemin de l'Arbrisseau.

En cours de route, il s'arrêta dans un estaminet, puis il repartit.

Il avait déposé les guides sur la croupe du cheval et se disposait à mettre le pied sur le marche pied pour monter sur son siège, lorsque en retirant les guides, le cheval se mit en marche.

Bouziat manqua malheureusement le marche-pied, perdit l'équilibre, et tomba sur la chaussée.

Le cheval continuant sa marche, les deux roues de gauche du fourgon passèrent sur les cuisses de Bouziat.

Après avoir reçu les soins du docteur Coorevits, qui a constaté la fracture des deux cuisses, le malheureux blessé a été transporté à l'Hôpital de la Charité.

Une fillette brûlée vive, à Canteleu. — La petite Julienne Derache, âgée de 4 ans, profitant de l'absence momentanée de sa mère, s'amusait, samedi soir, avec des allumettes. Tout à coup, une allumette encore en ignition, jetée par l'enfant, mit le feu à ses vêtements. En un clin d'œil, la pauvre petite fut entourée de flammes.

Souffrant horriblement, elle poussa des cris déchirants qui furent entendus par des voisins. Ceux-ci accoururent et la trouvèrent dans un état lamentable, le corps et la figure complètement brûlés.

Malgré tous les soins empressés que M. le docteur Martin lui prodigua la fillette mourait après trois heures et demie d'atroces souffrances.

Fils brutal. — Hier soir, vers 8 h. 1/2, le nommé Jean Hansenne, âgé de 21 ans, marchand de journaux, demeurant rue Wicar, 36, rentrait chez lui dans un état de surexcitation causé par les nombreuses libations qu'il avait faites dans la journée.

Sa mère lui ayant fait quelques observations, Hansenne se mit dans une violente colère et battit la pauvre femme.

Son jeune frère âgé de quatorze ans, témoin de la pénible scène, ne pouvant intervenir efficacement, s'empressa de courir au poste de police du 1er arrondissement où il expliqua brièvement ce qui se passait chez lui.

Aussitôt deux agents l'accompagnèrent et se mirent en devoir de s'emparer du brutal. Mais ce ci-ci, dès qu'il les aperçut tourna sa fureur contre eux et à coups de pied et à coup de poing leur opposa une énergique résistance.

Dans la lutte, l'un des deux agents, Walter, fut fort malmené.

Le jeune Hansenne, voyant que les agents ne pouvaient parvenir à se rendre maîtres du forcené, recourut à la recherche de deux autres agents qu'il rencontra dans la rue Sauveur.

Enfin Hansenne épuisé, voyant qu'il ne pouvait lutter avantageusement contre quatre hommes, se laissa arrêter et fut conduit au poste du 1er arrondissement et gardé à vue.

Les Concerts d'Été au Palais-Rameau. — La saison semble s'annoncer comme l'une des plus intéressantes que nous avons eues, si nous nous en rapportons aux engagements contractés par la Commission administrative. Voici ce dont seront composés les programmes :

Dimanche prochain. — GALATHÉE, opéra comique, avec le concours de Mme Gilberte Andrée, du Théâtre de Lille, M. Pietro, du Théâtre d'Alger, M. Carrigues, du Théâtre du Caire et M. Juliet, de l'Opéra populaire de Paris.

Jeudi 24. — BONSOIR VOISIN, opéra comique et un programme d'orchestre entièrement nouveau.

Dimanche 27. — Les NOCES DE JEANNETTE, opéra-comique.

Jeudi 31. — M. Lequenne, ténor de la Monnaie de Bruxelles.

Dimanche 3 Juin. — Le quatuor vocal Bruxellois.

Jeudi 7. — Mlle Rousselle, cantatrice, professeur à Lille.

Dimanche 10. — M. et Mme Lenautous Bonnard, violoniste et cantatrice.

Jeudi 14. — La NAPOLITAINE, cercle de mandolinistes.

Dimanche 17. — Le ténor Rousselière.

Jeudi 21. — Boyer, baryton d'opéra-comique.

Des pourparlers pour les concerts suivants sont engagés avec Mlle Chamerillin, de l'Opéra comique, M. De Fersudy, sociétaire de la Comédie Française et excellent comique Vauthy, etc., etc.

Avec de tels éléments, le succès des concerts est assuré.

Nous rappelons que le dimanche fixé pour les abonnements expire le dimanche soir.

L'HIPPODROME LILLOIS

Pour les vieux Musiciens lillois

La soirée de gala qui aura lieu jeudi 31 mai, à 8 heures du soir, au hippodrome, s'annonce comme un grand succès. Déjà plus de 200 places sont retenues, il n'en peut être autrement car nos compatriotes tiennent à honoriser toute sympathique artistes musiciens lillois qui ont toujours reconnaît et leur consacrés, se dessiner aux œuvres philanthropiques et charitables qui font voir en aide aux sinistrés des calamités publiques.

La composition du programme est magnifique.

Mlle Simonet notre célèbre concitoyenne la créatrice du Roi d'Ys se fera entendre dans ses œuvres principales de l'illustre compositeur lillois du Roi d'Ys et dans l'air de la Louise de G. Charpentier le grand succès actuel de l'Opéra-Comique, M. Pere, ténor de beaucoup d'avenir de cantera Lambade, et le grand violoniste Lalo avec Mlle Simonet et Mme Lalo, de l'hippodrome, Mlle Massin la brillante pianiste, 1er prix du conservatoire de Paris jouera un concerto du maître Lalo.

M. Moussuet, 1er violoncelliste des concerts Colonnes interprétera un concerto et les cellores airs russes de Lalo.

Enfin l'orchestre des concerts populaires sous la direction de M. Lalo, jouera les œuvres principales de nos regrettés et célèbres concitoyens Ed. Lalo et Ed. Grenet, nul doute qu'avec de tels artistes, le vaste hippodrome sera, jeudi soir, trop petit pour contenir tous les amateurs de musique qui viendront collaborer à une bonne œuvre et passer une soirée inoubliable.

On trouve des billets chez M. Francais, 100, boulevard de la Liberté et chez tous les marchands de musique.

Prix des stalles : 5 fr., Premières : 3 fr., Secondes : 1 fr., Troisièmes : 50 centimes.

Un service de tramways est assuré par la compagnie sur toutes les lignes après la soirée.

Bibliographie. — A l'occasion de l'Exposition de 1900, un brave typographe tournaisien M. J. Fey, a eu la très heureuse attention de rééditer les rapports qu'il a fait sur la *Typographie* aux Expositions de Paris 1867 et 1878 et de Bruxelles de 1880.

L'auteur de cet opuscule ne peut qu'être félicité de son travail plein de conscencieux, un vrai guide et un point de comparaison très exact pour les types qui visiteront l'Exposition de 1900.

J. D. C.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN. — Rentes des travailleurs. — Le nommé Alexandre Maillot, 66 ans, ouvrier de ferme, chez M. Crespin-Deslinsel, à Denain, s'est fait une entorse au genou gauche en tombant d'un camion. 30 jours d'incapacité de travail.

— Jean Baptiste Lavallé, 29 ans, mouleur aux forges de Denain, a été blessé à la jambe droite par la chute d'une poche en acier, 8 jours de repos.

— Bruyelle J.-Bte, 35 ans, fondeur aux forges de Denain, a été brûlé à la jambe gauche par une projection de fonte. 8 jours d'incapacité de travail.

— Delcroix Nicolas, rouleur aux forges de Denain, 29 ans, demeurant à Marquette, a été blessé à l'index droit par la chûte d'un morceau de poutrelle. 30 jours d'incapacité de travail environ.

Chemin de fer du Nord. — A partir d'aujourd'hui 15 mai, les modifications suivantes intéressant la région de Valenciennes sont apportées au service des trains de voyageurs :

Lignes de Valenciennes et Cambrai, à Paris par Péronne et St-Just

Il sera mis en marche sur ces lignes deux nouveaux trains express admettant des voyageurs de 1re, 2me et 3me classe.

Le train d'aller 3480 quittera Valenciennes à 6 h. 35 du matin et Cambrai à 7 h. 36 pour arriver à Paris à 11 h. 10 du matin ; le train de retour 3481 partira de Paris à 7 h. 15 du soir pour arriver à Cambrai à 10 h. 51 et à Valenciennes à 11 h. 47 du soir.

Ces deux trains passeront sans arrêt à Cambrai-Annexe.

A l'aller, le train 3480 ne prendra que des voyageurs pour Paris, et au retour, le train 3481 ne prendra des voyageurs qu'à Paris.

En raison du profit de la ligne de Picardie Flandre, ces trains 3480-3481 seront à composition fixe et le nombre des places y sera limité.

Ligne de Valenciennes à Busigny

Un nouveau train d'ouvriers 1417 sera mis en marche entre Valenciennes et Solesmes, à titre d'essai et jusqu'à nouvel avis ; ce train partira de Valenciennes à 6 h. 28 du matin et arrivera à Solesmes à 7 h. 23 ; il relèvera à Prouvy Thiant la correspondance d'un nouveau train d'ouvriers de Denain à Valenciennes, partant de Denain à 6 h. 33 du matin.

Un autre train nouveau 1415 sera mis en marche le soir entre Valenciennes et Solesmes, ce train précédera le train actuel 1411. Il partira de Valenciennes à 6 h. 40 du soir et arrivera à Solesmes à 7 h. 35 ; le train 1411 sera lui même avancé de 2 minutes au départ de Valenciennes, d'où il partira à 7 heures 12.

Les ouvriers qui utilisent actuellement le train 1411, seront exclusivement admis dans le train 1417.

Le train 1412 partira de Solesmes à 4 h. 39 du matin au lieu de 4 h. 33. l'heure d'arrivée à Valenciennes ne sera pas modifiée.

En outre de ces modifications les trains suivants seront mis en marche, à partir du 1er juillet et jusqu'au 11 octobre inclus.

Entre Lourches et Valenciennes et retour : Train 1[illegible] partant de Lourches à 2 h. 55 du soir et arrivant à Valenciennes à 3 h. 30, en correspondance avec le train 2807, partant de Cambrai à 2 h. 16 du soir.

Train 1[illegible], partant de Valenciennes à midi 44, en correspondance à Lourches avec le train 2822 arrivant à Cambrai à 1 h.

Entre Valenciennes et Douai : Train 2015, partant de Valenciennes à 10 h. 13 du matin en correspondance à Somain, avec le train 2801 arrivant à Cambrai à 11 h. 56.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Contributions. — Le Maire de la Ville de Douai donne avis que les mises en recouvrement pour l'année 1900 de :

1° La taxe sur les biens de main-morte de la ville de Douai ;

2° La taxe sur les cercles, sociétés, lieux de réunion de la ville de Douai,

sont entre les mains de M. Cornuau, percepteur à Douai, et que chaque contribuable est tenu d'acquitter, dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il y est porté.

C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois pour les demandes en décharge ou réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours qui font qui les motive.

La mise en recouvrement pour l'année 1900 du rôle de la taxe municipale sur les chiens de la ville de Douai, est entre les mains de M. Bromier, receveur municipal de Douai, et chaque contribuable est tenu d'acquitter dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté.

C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Association amicale des anciens élèves de l'école Française Lemaire. — L'association amicale a, pour la fête qui sera donnée le dimanche 20 mai, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle de la taverne, obtenu le gracieux concours de MM. De barre, tromboniste-solo des concerts de Gand, Ch. Crombez, ténor des Nouvelles douaisiennes, lauréats du concours de Douai, Perdu, tire-neaux, Cloquet, mandolinistes-guitaristes et A. de Cooman, comique de genre.

Nous publierons ultérieurement le programme de cette fête.

Marché aux vieux. — Les cours se maintiennent fermes au prix de 1 fr. 15 le kilo vivant. Les apports sont les mêmes : 110 entrées 21 sortis 89 pour la ville.

Théâtre. — La tournée de Mme Harris bouera sur notre scène le mercredi 16 mai, *[illegible]*, revue militaire en 5 tableaux, de MM. Georges Courteline et Noisse.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BERLAIMONT. — Courses vélocipédiques. — Voici le programme des grandes courses vélocipédiques qui auront lieu dimanche prochain :

A 1 h. 1/2, remise des brassards à l'Hôtel de Ville.

A 1 h. 1/2, départ obligatoire pour tous les coureurs rangés par trois.

Départ de la place d'Avesnes, rue de l'Eglise, école des garçons, place Mandroux, rue St-Jean, Le Cateau, Clermont, rue du Pont. Distance : 100 kilom. Cavaux.

Prix à cordes aux bicyclettes les mieux ornées pendant le défilé.

1er prix, 50 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e une surprise.

Longue 1re catégorie. — Départ et arrivée rue de la Carnoise.

Berlaimont au Godelot, aller et retour, 33 kilomètres.

1er prix, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, une surprise.

Régularité. — De Berlaimont à Villereau par le chemin de fer, aller et retour 32 kilomètres. Départ et arrivée place de l'Eglise.

1er prix, 30 fr. ; 2e, 20 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 10 fr. ; 6e et 7e, surprises.

Locale, 1re catégorie. — Même itinéraire et départ et arrivée que la 1re catégorie.

1er prix, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, une surprise.

Course d'obstacles nouveautés, place Mandroux, pour tous les coureurs.

1er prix, 30 fr. ; 2e, 20 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 10 fr.

Le règlement sera affiché à l'Hôtel-de-Ville. Les entraîneurs seront formellement interdits.

Le meilleur accueil sera réservé aux cyclistes. Le droit d'inscription sera de un franc par coureur.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au dimanche à midi, chez M. O. Miroir, secrétaire.

Le numéro d'inscription servira de numéro d'ordre au départ.

Distribution des prix, aussitôt après les courses à l'Hôtel-de-Ville. Le soir illumination et grand bal.

L'AISNE

BOHAIN. — Chronique théâtrale. — L'excellente troupe dirigée par M. W. Rémont qui a déjà donné à Bohain, 2 ou 3 représentations fort goutées, s'est surpassée hier dimanche dans sa revue *Bohain sens dessus-dessous*. Encore que cette pièce soit un passe-partout, l'ingéniosité et le talent du directeur et l'initiative des acteurs en fit une opérette de la gaîté la plus saine comme la plus débordante.

D'aucuns tableaux symbolisant les hôtels, les journaux, les sociétés, les types du cru, eurent de plus francs, de même que certains noms sympathiques que le public accueillait de chaleureux applaudissements. Les formes des gracieuses actrices, en parfaite harmonie avec celle — de forme — et le fond de la pièce, furent l'objet d'une légitime et trop rare curiosité.

De temps en temps, un couplet spirituel, lancé par de justes et agréables voix, brodait sur l'ensemble, accompagné par un Bohainois, M. Hémotillé, toujours dévoué aux arts.

La salle du théâtre était comble, et c'était justice. Tous les fatigués des luttes électorales devront surtout un cierge — à l'acétylène — à M. Rémont et à ses collaborateurs, pour cette soirée, intermède charmant et reposant des fatigues politiques.

Ils auront à cœur de leur en témoigner leur reconnaissance en les faisant écouter et applaudir dans leurs dernières représentations.

C'est d'ailleurs un devoir pour le *Réveil*, si finement symbolisé, dans la Revue, dans la personne de Madame *Edouia*, croyonsnous, dans la silhouette si bien rendue de son vendeur M. Fauchard, et qui, des journaux exhibés et chantés, obtient le plus de succès, de demander à ses lecteurs et amis de n'y pas manquer.

Une des prochaines soirées, à bureaux fermés, sera consacrée à des œuvres du Théâtre Libre.

Nous donnerons de ces pièces, d'une littérature hardie, mais sincères et vécues, un compte-rendu détaillé, et à l'avance nous leur souhaitons un auditoire aussi nombreux et aussi empressé que celui de dimanche.

Le chef de clique.

Etat-Civil. — *Naissances.* — Eugène Legrand. — Georges Bichet. — Lucien Dupont. — Pierre Capelle.

Décès. — Charles Auguste Lucier, 68 ans, tisseur, époux de Rose-Céline Warnet. — Julienne Budopièce, 10 mois, fille de Palmyre Budopièce. — Victor Nambrudo, 18 mois, fils de Victor et de Joséphine Deshaye. — Rose Paul, dite Romance, 46 ans, épouse de Jean-Louis Aimab e Dupuis. — Joseph Préat 71 ans, époux de Polyena Saxe.

Publications de mariage. — Louis-Henri-Camille Natin, 34 ans, notaire à Audruicq Pas-de-Calais et Aspasie-Eudoxie Forest, 22 ans, sans profession. — Paul-Ashton Fleury, 25 ans, dessinateur et Marguerite-Eugénie Delahaigne, 23 ans, couturière. — Georges-Eugène Dotte, 20 ans, architecte et Marie Huttin, 20 ans, domestique. — Maurice-Augustin Laulard, 25 ans, chef de chantier et Marthe Maquart, 23 ans, sans profession. — Ernest Amade, 40 ans, cultivateur et Dorothée Marie Cochet, [illegible] ans, rentière.

Aux **Galeries Lilloises**, 45, 47, 49, rue Nationale. Spécialité de **COMMUNIONS** pour garçons et fillettes : vêtements, chaussures, chapellerie, chemiserie, etc.

Agrandissement du rayon de CONFECTION pour HOMMES.

LA SANTÉ EST ASSURÉE

Alors ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier l'excellent

APÉRITIF **BANYULS-TRILLES**

soigneusement préparé avec du **Vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et uniquement recommandé par les **Celébrités médicales.**

Dans tous les Cafés et les bonnes Estaminets

CÉPHALIQUE St-MICHEL

Guérit instantanément
Maux de Dents, de Maux de Tête, Migraine, Névralgies.
On ne doit jamais être sans "Céphalique" dans une famille.
Il évite bien des douleurs.
PRIX : 1f50
Les PILULES CÉPHALIQUES sont les plus efficaces qu'on puisse employer contre les Névralgies.
PRIX : 0f75
Dépôt dans toutes bonnes Pharm. Pharm. COUVREUR, à Roubaix

Ordonné avec succès depuis 50 Ans Contre Gastrites, Gastralgies, Douleurs, Crampes d'Estomac.
SIROP LAROZE d'Ecorces d'Oranges amères
PARIS 2, rue des Lions St-Germain
Et dans toutes les Pharmacies
Exiger la Signature J.-P. LAROZE

Travailleurs des deux sexes

A la place de toutes ces boissons alcooliques que sous forme de cordial, vous absorbez, hélas ! trop fréquemment, — au détriment de votre santé, — habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets toniffants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

A cause des nombreuses imitations refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS-TRILLES

SANG-ESTOMAC
GUÉRISON DE LA GOUTTE
Docteur **BOLE**, licencié ès science
Grande-Rue, 82, ROUBAIX (face rue du Collège)
Tous les jours de 1 heure à 3 heures
Sauf le Lundi

COFFRE-FORTS GRUSON
Incombustibles et Incrochetables
LILLE - 21, RUE ROYALE, 21 - LILLE
Envoi du tarif sur demande

LE ROI DES CAFÉS
ADOPTÉ PAR L'ARMÉE
Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.
En vente, gros et détail : 68, rue de Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

SIDI HADJ MOUSSAH, invite tous les amateurs qui voudront acheter le NOUGAT BOER, à s'adresser à sa baraque située dans la première allée des marchands de foire.
(50 p. 0/0 de rabais sur toutes les marchandises).
GRANDE LOTERIE du Nougat FRANCO BOER au Champ de Foire, en face de la rue du Bassin

SUNLIGHT SAVON
est sans rival pour le ménage.
Il lave le linge facilement et rapidement.
On l'emploie dans le monde entier.
POURQUOI ?
Parce qu'il est :
PUR, BON MARCHÉ, ÉCONOMIQUE
Adresser une carte postale à Lever frères, Société anonyme, 5, rue Faidherbe, Lille, qui enverront une liste de débitants de SUNLIGHT Savon aux ménagères qui ne pourraient s'en procurer.

C'est d'ailleurs un devoir pour le *Réveil*, si finement symbolisé, dans la Revue, dans la personne de Madame *Edouia*, croyonsnous, dans la silhouette si bien rendue de son vendeur M. Fauchard, et qui, des journaux exhibés et chantés, obtient le plus de succès, de demander à ses lecteurs et amis de n'y pas manquer.

Une des prochaines soirées, à bureaux fermés, sera consacrée à des œuvres du Théâtre Libre.

Nous donnerons de ces pièces, d'une littérature hardie, mais sincères et vécues, un compte-rendu détaillé, et à l'avance nous leur souhaitons un auditoire aussi nombreux et aussi empressé que celui de dimanche.

Le chef de clique.

Etat-Civil. — *Naissances.* — Eugène Legrand. — Georges Bichet. — Lucien Dupont. — Pierre Capelle.

Décès. — Charles Auguste Lucier, 68 ans, tisseur, époux de Rose-Céline Warnet. — Julienne Budopièce, 10 mois, fille de Palmyre Budopièce. — Victor Nambrudo, 18 mois, fils de Victor et de Joséphine Deshaye. — Rose Paul, dite Romance, 46 ans, épouse de Jean-Louis Aimab e Dupuis. — Joseph Préat 71 ans, époux de Polyena Saxe.

Publications de mariage. — Louis-Henri-Camille Natin, 34 ans, notaire à Audruicq Pas-de-Calais et Aspasie-Eudoxie Forest, 22